



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli
Assemblée ordinaire - 1er octobre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 1er octobre 2025 à 20h09, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli

Sont présents(es) :

Rolland Camiré , maire	Raymond Côté , Conseiller
Sylvain Côté , conseiller no. 1	no 4
Philippe Verly , conseiller no. 2	Jonathan Morin , conseiller no. 5
Patrick Bernier , conseiller no. 3	Johanne Maurice , conseillère no. 6

La directrice générale et greffière-trésorière, Marie-Céline Corbeil, est également présente.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que lui permet la loi.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025
4. Première période de questions du public
5. Autorisation des comptes
6. Dépôt des états comparatifs
7. Rapports des différents comités et dossiers
8. Programmation no. 2 de la TECQ 2024-2028
9. Mandat à l'archiviste
10. Transfert de l'accès rôle en ligne
11. Site internet
12. Travaux au sous-sol pour l'accès au fauteuils roulants

RÈGLEMENTS

13. Adoption du second projet de règlement 2025-04 modifiant zonage-usages C-12, R-4, dômes, utilisation de conteneurs maritimes
14. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-05 concernant la publication des avis publics
15. Avis de motion et dépôt du règlement 2025-06 sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

HYGIÈNE DU MILIEU

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

LOISIRS ET CULTURE

- 16. Club Optimiste Opération Citrouille
- 17. Guignolée des Chevaliers de Colomb
- 18. Comité Éveil à la lecture
- 19. Halloween en patin
- 20. Activité danse en plein air 2026

AUTRES

- 21. Distribution du Bulletin municipal Les Nouvelles de Val-Joli
- 22. Publication des projets d'ordre du jour et des projets de procès-verbaux
- 23. Deuxième période de questions du public
- 24. Correspondance
- 25. Levée de l'assemblée

ADMINISTRATION

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h 09 et déclare la séance ouverte.

2025-10-01 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par Sylvain Côté
appuyé par Patrick Bernier
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant les points :

21 Distribution du Bulletin municipal Les Nouvelles de Val-Joli
22 Publication des projets d'ordre du jour et projets de procès-verbaux

et en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

2025-10-02 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2025

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Patrick Bernier
appuyé par Johanne Maurice
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Nombre de personnes du public présentes:

Sujets traités:

Il y avait une personne du public présente

Il y a eu une question de posée concernant la disponibilité des procès-verbaux sur le site internet et le moment de leur publication.

2025-10-03 5. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT que la greffière-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par Raymond Côté
appuyé par Philippe Verly
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la suivante soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

Liste des paiements émis (du 2025-09-03 au 2025-10-02)

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn. Nom	Montant
202500544 (I)	8417	2025-09-16	1620 JOLIN ROSAIRE	74,41 \$
202500546 (I)	8418	2025-09-18	1621 Francois Hebert	34,00 \$
202500548 (I)		2025-09-18	143 BELL CANADA	110,38 \$
202500549 (I)		2025-09-18	4 BELL MOBILITÉ	92,03 \$
202500550 (I)		2025-09-18	1168 COGECO Connexion Inc.	83,88 \$
202500551 (I)		2025-09-18	1037 ENTREPRISE LTCA INC.	203,67 \$
202500552 (I)	8420	2025-09-18	638 Fonds d'information sur le territoire	24,00 \$
202500553 (I)		2025-09-18	1367 GESTION ÉCONO PLUS INC.	137,74 \$
202500556 (I)		2025-09-18	28 hydro	325,68 \$
202500557 (I)		2025-09-18	28 hydro	25,64 \$
202500558 (I)		2025-09-18	97 MATÉRIAUX J. ANCTIL INC	6 762,83 \$
202500559 (I)		2025-09-18	1491 Régie inter. sanitaire des Hameaux	4 673,00 \$
202500560 (I)		2025-09-18	1000 VALORIS	2 237,76 \$
202500564 (A)		2025-09-29	683 CARRIÈRE D'ACTON VALE LTÉE	1 306,22 \$
202500565 (A)		2025-09-29	731 CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI	233,75 \$
202500566 (A)		2025-09-30	1255 Expert Services Électriques Inc.	1 511,51 \$
202500567 (A)		2025-09-30	896 LES ENTREPRISES YVON MAURICE	9 485,44 \$
202500568 (A)		2025-09-30	1211 ARCHITECH DESIGN	2 299,50 \$
202500570 (A)		2025-09-30	1109 Buropro Citation inc.	327,67 \$
202500571 (A)		2025-09-30	789 ÉNERGIE SONIC INC.	830,77 \$
202500572 (A)		2025-09-30	774 ENTREPRISE B. CHEVALIER INC.	2 747,63 \$
202500573 (A)		2025-09-30	887 EXCAVATION MICHEL MARCOTTE	215,58 \$
202500574 (A)		2025-09-30	94 GABRIEL COUTURE ET FILS LTEE	2 598,51 \$
202500575 (A)		2025-09-30	784 LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	644,20 \$
202500578 (A)		2025-09-30	611 LETTRAGE LW	40,25 \$
202500579 (A)		2025-09-30	35 LOCATION WINDSOR INC.	275,67 \$
202500580 (A)		2025-09-30	1358 MARIE-CÉLINE CORBEIL	116,35 \$
202500581 (A)		2025-09-30	41 MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	175,00 \$
202500582 (I)		2025-09-30	74 MINISTRE DES FINANCES	95 437,00 \$
202500583 (A)		2025-09-30	1579 P/A G.G.M. (Windsor) 6425	267,70 \$
202500584 (A)		2025-09-30	714 ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC	1 239,84 \$
202500585 (A)		2025-09-30	968 LE SALON DE L'ÉLECTRONIQUE	46,25 \$
202500586 (A)		2025-09-30	SOCIÉTÉ DE GESTION MATIÈRES 365 RÉSIDUE	4 192,00 \$
202500587 (A)		2025-09-30	1000 VALORIS	2 198,70 \$
202500590 (A)		2025-09-30	14 VIVACO groupe coopératif	3 572,06 \$
202500592 (I)	8421	2025-09-30	1580 Morin, Alain	9 585,00 \$
Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000				154 131,62 \$
Total des paies émises		(du 2025-09-03 au 2025-10-02)		
Total:				22 816,05 \$

Dépôt 6. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

La greffière-trésorière dépose au conseil les états comparatifs au 30 août 2025 tel que le prévoit l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

7. RAPPORTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DOSSIERS

- mairie:** le maire Rolland Camiré mentionne que les travaux au sous-sol sont en cours présentement. Les travaux de réfection et pavage du rang 14 avancent selon l'échéancier prévu. Nous avons reçu les bandes de patinoires pour finaliser le remplacement des panneaux. Finalement, l'abri des joueurs a été complètement restauré.
- a) **Travaux publics et hygiène du milieu:** sujets déjà mentionnés
- Régie incendie:** le conseiller Philippe Verly mentionne qu'une rencontre a eu lieu. Des questions ont été posées quant au besoin d'utiliser le camion échelle lors de visite de prévention. Également, le projet de refonte de la constitution de la Régie est en cours, les municipalités seront consultées bientôt.
- c) **Loisirs, culture, familles et aînés:** pas de sujet.
- d) **environnement:** pas de sujet.
- e) **Trans-Appel:** la conseillère Johanne Maurice nous informe que Trans appel a plus de demande de transport depuis les dernières semaine.
- f) **Urbanisme:** l'inventaire des piscine avance bien, il y a actuellement près de 100 piscines de visitées sur environ 170 piscines à visiter. On rappelle que le gouvernement a repoussé la date de conformité d'un an pour laisser le temps aux citoyens de corriger les non-conformités.
- g)

2025-10-04 8. PROGRAMMATION NO. 2 DE LA TECQ 2024-2028

CONSIDÉRANT QUE :

- La Municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028*;
- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par Patrick Bernier

Appuyé par Philippe Verly

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation no. 2 de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;
- La Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

2025-10-05 9. MANDAT À L'ARCHIVISTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite maintenir une ressource pour la gestion de ses archives;

CONSIDÉRANT QUE la firme H.B. archiviste, représentée par M. Michel Hamel, agit présentement à titre de ressource pour la gestion des archives de la municipalité et a déposé une offre de service pour la gestion des archives;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter l'offre de service de H. B Archiviste au montant de 1 441.38\$ plus taxes pour une période de 4 jours pour la gestion des archives en 2026.

2025-10-06 10. TRANSFERT DE L'ACCÈS RÔLE EN LIGNE

CONSIDÉRANT que PG Solutions qui a fait l'acquisition de Infotech pour le logiciel Sygem de gestion municipale nous a informé que le rôle en ligne de Sygem ne serait plus en fonction en 2026;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de l'offre de PG Solutions pour le transfert vers le Portail de données immobilières;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter avec l'option Sans redevances qui implique aucun frais de démarrage et de frais annuels;

D'autoriser la directrice générale à signer tout document relatif à ce contrat.

2025-10-07 11. SITE INTERNET

CONSIDÉRANT que le site internet de la municipalité est sur une plateforme WordPress et que l'éditeur de page utilisé présentement est désuet et comporte des enjeux de sécurité;

CONSIDÉRANT que l'ajout de documents ou les modifications au site internet est difficile et requiert des habiletés pour rendre le travail efficace et donner un résultat visuel intéressant;

CONSIDÉRANT que le conseil souhaite l'ajout d'abonnement à des listes de diffusions afin d'informer les citoyens des avis publics ou autres nouvelles municipales aux citoyens qui le désirent;

CONSIDÉRANT les conflits de travail à Poste Canada qui affectent la livraison du courrier;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit améliorer ses outils de communication et diffusion;

CONSIDÉRANT que la plateforme proposée pour le nouveau site internet propose des gabarits efficaces pour permettre aux citoyens et visiteurs de retrouver facilement l'information municipale et qu'il contient des interfaces faciles pour l'ajout de documents ou de nouvelles pour notre personnel et offre les possibilités d'infolettre et de liste de diffusion;

Il est proposé par Johanne Maurice
appuyé par Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter l'offre de Numérique.ca au montant de 1500\$ plus taxes pour la programmation du site internet soit une banque de 20 heures, 1950\$ pour les frais annuel pour le site internet et 600\$ pour les frais annuels pour l'option formulaire pour un total de 4500\$ plus taxes, incluant le module bulletin municipal selon la proposition reçue.

D'autoriser la directrice générale à signer tout document relatif à ce contrat.

2025-10-08 12. TRAVAUX AU SOUS-SOL POUR L'ACCÈS AU FAUTEUILS ROULANTS

CONSIDÉRANT les travaux réalisés pour l'accessibilité au sous-sol du bureau municipal;

Il est proposé par Patrick Bernier
Appuyé par Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser un budget de 40 000\$ pour les travaux à faire pour réaliser le projet soit

- Le gypse
- le plâtrage
- la peinture
- la construction de la salle de bain
- les travaux de plomberie
- les travaux électriques
- la réalisation d'un trottoir
- l'éclairage
- le revêtement de plancher
- les frais du chargé de projet.

RÈGLEMENTS

2025-10-09 13. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2025-04 MODIFIANT ZONAGE-USAGES C-12, R-4, DÔMES, UTILISATION DE CONTENEURS MARITIMES

CONSIDÉRANT que la municipalité de Val-Joli applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

CONSIDÉRANT que pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Philippe Verly
Appuyé par Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter par la présente le second projet de règlement numéro 2025-04 conformément à l'article s124 de la Loi.

Avis 14. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2025-05 CONCERNANT LA PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

Sylvain Côté, conseiller, par la présente donne avis de motion

- qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption de règlement numéro 2025-05 concernant l'affichage des avis publics.
- dépose le projet de règlement 2025-05

dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil.

Avis 15. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT 2025-06 SUR LE TARIF DES RÉMUNÉRATIONS PAYABLES LORS D'ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX

Patrick Bernier, conseiller, par la présente donne avis de motion

- qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2025-06 concernant le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux;
- Dépose le projet de règlement numéro 2025-06 intitulé règlement numéro 2025-06 sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux. Une dispense de lecture est demandée.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

HYGIÈNE DU MILIEU

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

LOISIRS ET CULTURE

2025-10-10 16. CLUB OPTIMISTE OPÉRATION CITROUILLE

CONSIDÉRANT la demande de don pour l'Opération citrouille du Club Optimiste qui assure la sécurité des jeunes lors de la soirée de l'Halloween;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Patrick Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer un montant de 200\$ pour l'Opération Citrouille du Club Optimiste;

DE saluer l'engagement des bénévoles du Club Optimiste pour la coordination et la tenue de cette activité pour la sécurité des enfants.

2025-10-11 17. GUIGNOLÉE DES CHEVALIERS DE COLOMB

CONSIDÉRANT la demande de don pour la Guignolée des Chevaliers de Colomb reçue pour les Paniers de Noël;

Il est proposée par Jonathan Morin
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer un montant de 500\$ pour la Guignolée des Chevaliers de Colomb.

2025-10-12 18. COMITÉ ÉVEIL À LA LECTURE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-Joli reconnaît l'importance des actions portées par le comité Éveil à la lecture et l'écriture du Val-Saint-François;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE participer à la campagne annuelle de financement du Comité pour un montant de 125\$.

2025-10-13 19. HALLOWEEN EN PATIN

CONSIDÉRANT que la ville de Windsor organise l'activité Halloween en patin le 26 octobre 2025 à l'aréna;

CONSIDÉRANT que les citoyens de Val-Joli peuvent y participer;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Val-Joli est partenaire de cet événement;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE contribuer pour un montant de 480\$ pour l'activité Halloween en patin.

2025-10-14 20. ACTIVITÉ DANSE EN PLEIN AIR 2026

CONSIDÉRANT que l'activité de danse en plein air tenue les mercredi soirs au parc Floral en 2025 a connu de nouveau un beau succès;

CONSIDÉRANT que Madame France Morin est disponible pour tenir cette activité en 2026;

Il est proposé par Jonathan Morin
Appuyé par Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE confirmer que l'activité danse en plein air par Madame France Morin sera offerte de nouveau gratuitement à tous les mercredi soirs pour la saison 2026 selon les mêmes conditions que 2025.

AUTRES

2025-10-15 21. DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL LES NOUVELLES DE VAL-JOLI

CONSIDÉRANT les arrêts de service fréquents du courrier de Postes Canada et les frais d'impression et de distribution du Bulletin municipal les Nouvelles de Val-Joli;

CONSIDÉRANT la mise en ligne prochaine d'un site internet qui permettra l'abonnement à des infolettres qui permettront aux citoyens de recevoir le Bulletin municipal directement dans leur boîte courriel;

Il est proposé par Johanne Maurice
Appuyé par Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE cesser la distribution à chaque porte du Bulletin municipal à compter de janvier 2026;

DE le rendre disponible sur le site internet et qu'il soit transmis à toute personne qui s'inscrit à l'infolettre pour recevoir le bulletin municipal par courriel;

D'imprimer des copies qui seront disponibles au bureau municipal;

2025-10-16 22. PUBLICATION DES PROJETS D'ORDRE DU JOUR ET DES PROJETS DE PROCÈS-VERBAUX

CONSIDÉRANT que le conseil souhaite favoriser l'accès à l'information concernant les décisions du conseil municipal pour ses citoyens;

CONSIDÉRANT que la municipalité se dote d'un nouveau site internet qui permet l'abonnement à une infolettre informant les abonnés qui le désirent qu'un nouvel ordre du jour est publié;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Patrick Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet d'ordre du jour soit disponible sur le site internet au moins un jour avant la tenue d'une assemblée du conseil municipal;

QUE le projet de procès-verbal soit publié sur le site internet une semaine après la tenue d'une assemblée du conseil si le maire l'a signé;

QUE la publication de l'ordre du jour fasse l'objet d'une infolettre pour les abonnés au sujet "ordre du jour" lorsque le nouveau site internet sera en ligne.

23. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de questions.

24. CORRESPONDANCE

- Club optimiste Opération citrouille
- Chevaliers de Colomb Guignolée
- Comité éveil à la lecture

2025-10-17 25. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 20 h 51. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
maire

Marie-Céline Corbeil
directrice générale, greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Signé à Val-Joli en date du _____

Rolland Camiré, maire